



GUIDELINES

PORTEURS DE PROJET EGN



Cher Porteur de Projet,

Nous serons votre contact privilégié pour faciliter votre venue et votre installation dans les Espaces Générations Nature.

Nous venons de vous envoyer la fiche technique de l'espace qui sera mis à votre disposition afin d'en valider les dimensions, les dates d'occupation (par défaut du 4 au 11 septembre, sauf indication contraire mentionnée) et l'emplacement. Merci de bien vouloir nous la retourner complétée et signée (signature électronique possible) par mail avant le mercredi 9 juin 2021.

Le guide technique est en cours d'élaboration et vous sera communiqué une fois complet à partir de courant juin, accompagné de la convention de mise à disposition de votre espace.

Vous trouverez ci-après les premières guidelines qui vous permettront de vous organiser dans un premier temps.

Merci de noter que pour le 20 juin, pour tous les projets construits, il vous sera demandé de nous transmettre le plan de votre projet (indiquant les emplacements électriques) ainsi que les PV feu des matériaux utilisés pour validation auprès du chargé de sécurité.

Nous prendrons contact avec vous de manière personnalisée après l'envoi du guide technique.

Le Commissariat Général

projets-egn@hopscotch.fr



Précautions de santé et de sécurité

Le gouvernement français et l'UICN, en collaboration avec les autorités locales, travaillent sur diverses mesures de sécurité et de santé pour le Congrès et les Espaces Générations Nature. Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'ensemble de l'organisation et des intervenants du Congrès doivent prévoir la mise en œuvre des mesures sanitaires nécessaires à la tenue d'un tel événement en toute sécurité pour les visiteurs comme pour les équipes intervenantes.

Si les mesures peuvent encore être adaptées selon l'évolution des exigences réglementaires, l'organisation recommande à ce jour la prise en compte des mesures suivantes :

- ✓ Port du masque obligatoire pour toutes les équipes pendant toutes les phases du Congrès (montage, exploitation, démontage), en intérieur et en extérieur.
- ✓ Mise à disposition par le porteur de projet de gel hydroalcoolique pour les équipes et les visiteurs présents sur le stand (des bornes de gel hydroalcoolique seront mises en œuvre par l'organisation aux entrées du Parc Chanot, aux entrées des bâtiments, dans les espaces de restauration et dans toutes les circulations principales ainsi qu'un premier distributeur pompe de 500ml pour chaque porteur de projet sera également fourni par l'organisation).
- ✓ Respect des distanciations sur le site ainsi que dans la conception et l'accueil sur le stand, selon les normes qui seront exigées par la réglementation (à date, prendre en référence 1 pers/ 4m² et 1 siège sur 2).
- ✓ Respect de l'affichage indiquant la capacité maximale sur le stand, des marquages de distanciation et du sens de circulation dans les espaces d'attente et sur les stands, des instructions spécifiques de respect des gestes barrière.
- ✓ En cas de zone d'accueil / échange avec assises, utilisation si nécessaire d'écran de protection de type plexiglass.
- ✓ Limitation au maximum des surfaces et objets de contacts dans la conception du projet.
- ✓ Désinfection fréquente des objets et surfaces de contacts après usage, et de façon approfondie toutes les 3 heures et le soir, avec des lingettes et/ou produits de désinfection certifiée.
- ✓ Respect des consignes qui seront communiquées par l'organisation concernant l'accès au site pendant toute la durée du Congrès, en lien avec les exigences réglementaires (pass sanitaire indiquant vaccination, ou réalisation d'un test antigénique ou RT-PCR de moins de 48 heures, ou immunité). Pour les personnes non vaccinées, il sera de la responsabilité des porteurs de projet de s'assurer du bon renouvellement des tests antigénique ou RT-PCR afin de garantir l'accès aux personnes concernées selon leurs besoins de présence sur le stand.
- ✓ Identification d'un référent Covid-19 chez chaque porteur de projet
- ✓ Signalement de tout symptôme ou personne avec symptômes aux équipes organisatrices selon le protocole qui sera communiqué en amont du Congrès par l'organisation.

Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant d'éventuelles évolutions de ces mesures et nous ferons de notre mieux pour faire de cet événement un succès en cette période incertaine.



Eco-concevoir votre projet : Minimum Empreinte, Zéro Déchets et Maxi-Inclusion

Afin de réduire l'impact direct de leur projet sur l'environnement, les porteurs de projets doivent s'inscrire dans une démarche d'éco-conception et d'application du principe des 5R (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la Terre/Composter) en concevant un projet avec un aménagement minimisant l'impact environnemental et social.

Les actions suivantes sont attendues de tous :

Minimiser l'utilisation de matériaux, rechercher le réemploi et l'approvisionnement responsable :

Dans la conception des projets, rechercher la sobriété dans l'usage des matériaux et privilégier les matériaux, mobiliers et équipements déjà existants et pouvant être réemployés lors d'autres occasions après le Congrès.

Sélectionner des matériaux responsables, réutilisables et/ou recyclables :

Fibre durable, polyester recyclé (rPET), coton bio certifié ou issu du commerce équitable, matériaux revalorisés, chanvre, tencel, soja, coco

Pour les structures, cadeaux => bois récupéré ou certifié FSC/PEFC, verre, métal, carton recyclé, autres articles récupérés ou récupérables

Mutualiser les emballages et contenants pour acheminer le matériel et équipements. Réutiliser au maximum les emballages pour le démontage.

Privilégier les transports bas carbone et/ou mutualisés pour l'expédition du matériel et des équipements nécessaires au projet

Refuser tous les produits à usage unique, surtout en plastique, et minimiser l'usage du papier, notamment dans les communications :

Zéro plastique à usage unique : Ne pas apporter ni utiliser des articles en plastique destinés à être utilisés puis jetés (sacs plastiques, gobelets plastiques, emballages plastiques, pailles, ...).

Pour les cadeaux/produits éventuellement offerts aux visiteurs, privilégier les articles utiles, réutilisables et produits de manière éthique.

Aucune distribution de documents papier n'est autorisée. Les supports partagés et digitaux doivent être privilégiés. A défaut, les exemplaires de consultation peuvent être mis en œuvre dans le strict respect des normes sanitaires.

Renvoyer au site internet du Congrès ou à vos sites internet pour toutes les informations s'y trouvant et/ou pouvant être téléchargé. Utiliser des QR codes pour faciliter ces renvois.

Réduire la consommation de biens et d'énergie :

Eteindre les lumières, les équipements et les prises multiples lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Proposer une expérience inclusive :

Prendre en compte dans la conception du stand les visiteurs avec des besoins spécifiques (enfants, handicapés, seniors, personnes à mobilité réduite, etc.), en étant vigilant notamment aux espaces de circulation, aux assises disponibles, à la hauteur des mobiliers et affichages, à la praticité des objets, aux possibles obstacles au sol.

Intégrer dans tous les supports de communication mis en œuvre :

La mixité hommes-femmes des intervenants / figurants

La diversité d'origine des intervenants / figurants

La communication non-genrée des messages

La taille des polices adaptée aux personnes mal-voyantes (cf. norme AFNOR)

L'intégration de sous-titres pour les communications vidéos à l'attention des personnes malentendantes



Règles de construction et matériaux autorisés

Règles de construction :

Hauteur de construction maximale : 3,5 m

Signalétique : hauteur maximale 3,5 m

Elingage non autorisé

Matériaux ignifugés à minima M3 (PV feu à fournir)

Moquette interdite

Les limites de votre espace doivent être respectées et rien ne doit déplacer dans les allées

Pour tous les projets construits, un plan devra nous être fourni pour validation auprès du chargé de sécurité

Electricité :

Nous vous demandons de bien respecter la puissance attribuée selon la surface de votre espace et de vérifier que votre installation soit en cohérence avec celle-ci :

De 0 à <50m² 3 Kw

de 50 à <100m² 6 Kw

100m² et plus 12 Kw

Votre espace ne comporte qu'un boîtier électrique avec prise indiqué sur la fiche technique, il vous appartient de faire la distribution associée à vos besoins : multiprises et câbles nécessaires à votre aménagement. Par ailleurs, il vous est demandé de respecter les normes de sécurité en installant soit des passages de câbles soit en scotchant (gaffeur) au sol.

Matériaux autorisés (sous réserve d'ignifugation) :

Fibre durable

Polyester recyclé

Coton biologique certifié

Coton issu du commerce équitable

Coton issu de l'initiative Better Cotton

Matériaux revalorisés

Chanvre, tencel, soja, coco

Matériaux durables (pour la structure, les cadeaux, etc.) :

Verre, métal, carton recyclé

Articles récupérés, réutilisés ou réutilisables

Bois récupéré, bois certifié par des tiers, bois certifié FSC ou PEFC, Sans BPA (bisphénols)

Matériaux à éviter :

Toute mousse de polystyrène

Tout plastique à usage unique :

- #1 plastique polyéthylène (PET)
- #2 polyéthylène haute densité (PEHD)
- #5 polypropylène (PP)
- Récipients en plastique à usage unique
- Film plastique
- Sacs en plastique
- Couverts alimentaires en plastique (assiettes, bols, tasses, ustensiles, etc.)



Consignes d'aménagement, matériels de communication et gestion des déchets

Consignes d'aménagement des espaces

La diffusion sonore sur votre espace n'est pas autorisée sauf dérogation exceptionnelle liée à la nature de votre projet.

Les appareils électriques ménagers (machines à café, bouilloires, réfrigérateurs, ...) et les connexions d'eau ne sont pas autorisés sur les projets pour des raisons de durabilité et de sécurité, sauf autorisation exceptionnelle liée au concept du projet.

Les porteurs de projets seront autorisés à apporter les articles suivants sur leurs stands d'exposition à condition qu'ils soient durables et alignés avec «Une exposition durable» :

- ✓ Articles légers / faciles à transporter qui ne nécessitent aucun montage / installation
- ✓ Articles réutilisables ou articles qui feront l'objet de donation après l'événement
- ✓ Les goodies distribués doivent être des objets "utiles", responsables et pas à usage unique
- ✓ Ecran : merci de bien penser à prendre les connectiques nécessaires

Nous vous rappelons que pour des raisons de sûreté sanitaire, aucune dégustation d'aliments ou boissons ne pourra être organisée.

Matériels de communication

Les organisateurs du Congrès s'engagent pour un événement minimisant le papier. La distribution de flyers et documentation n'est pas autorisée, nous vous demandons donc de :

- ✓ Limiter le nombre de publications, en utilisant seulement des copies « pour consultation » et/ou en louant des écrans, les documents à distribuer n'étant pas autorisés
- ✓ Fournir plus d'informations de façon numérique, en répondant aux demandes par e-mail et par des références web, y compris des codes QR (réponse rapide) sur les publications consultables en ligne ou sur le stand, le téléchargement de documentation et d'informations
- ✓ Réutiliser et apporter votre signalétique, vos présentoirs et vos bannières roll-up standard, au lieu d'en créer de nouvelles à l'image du Congrès ou à usage unique. Si vous n'avez pas de bannière, de signalisation ou d'affichage standard, produisez-les localement en utilisant une entreprise durable.

Recommandations en matière de supports de communication :

Espaces de 15 à 25m² : maximum 1 affiche + 1 kakémono

Espaces de 25 à 50 m² : maximum 2 affiches + 1 kakémono

Espaces au-delà de 50 m² : maximum 4 affiches + 2 kakémonos

Si vous devez absolument imprimer, utilisez une imprimerie durable locale et choisissez du papier certifié FSC, SFI ou PEFC, ou du papier contenant au moins 65% de contenu recyclé post-consommation, et totalement exempt de chlore (TCF)

Gestion durable des déchets

Le meilleur des déchets est celui que nous ne produisons pas. Tous les participants sont invités à garder à l'esprit le principe de base : Éviter, Réduire, Recycler. Les porteurs de projets sont tenus d'utiliser uniquement des articles locaux, recyclables, compostables ou réutilisables et de surveiller leur impact environnemental (expédition, type de cadeaux, etc.).

Pour les déchets générés sur le stand, des stations de recyclage seront installées dans le hall d'exposition (organique, verre, métal, papier, bois, etc.). Des stations de recyclage et de compostage seront disponibles sur le site. Des informations détaillées sur la gestion des déchets seront fournies sur place.

Les porteurs de projets sont responsables d'apporter leurs déchets aux stations de recyclage. Aucune poubelle individuelle n'est autorisée dans les stands. Tous les porteurs de projets sont tenus de soutenir les efforts de minimisation et de séparation des déchets.

Votre stand devra à votre départ être laissé propre et vierge de tout déchet.



Sécurité, Expéditions, Montage et Démontage

Sûreté et sécurité

Le porteur de projet prendra toutes les mesures appropriées et nécessaires pour assurer, à tout moment, la protection de ses produits, matériaux, équipements et présentoirs. Les objets de valeur ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance dans le hall d'exposition. Il n'y aura pas d'espace dédié aux Porteurs de Projets pour stocker leurs effets personnels.

Un service de sécurité du site sera assuré par l'organisation, pour la durée du Congrès. Toutefois, l'UICN, le Pays hôte, l'organisateur professionnel de l'exposition, Marseille Chanot, et le service de sécurité, ne seront en aucun cas responsables de la perte ou des dommages causés à tout article ou objet de valeur.

Le porteur de projet devra respecter la réglementation anti-incendie afin d'assurer la sécurité de tous les participants au Congrès. La réglementation anti-incendie exige que tous les matériaux de l'exposition soient ignifugés. Les enseignes et équipements électriques devront être câblés afin de répondre aux spécifications des laboratoires des assureurs. Les démonstrations de combustion de charbon de bois, bois, papier ou combustibles liquides sont interdites. Le porteur de projet devra se conformer aux lois, ordonnances et règlements applicables en matière de santé, d'incendie, de prévention et de sécurité publique lors de sa participation à ce stand d'exposition et devra être en mesure de fournir sur site les PV feu correspondants.

Expédition et stockage

De plus amples informations sur l'expédition et le stockage vous seront communiquées en temps utile.

Le détail du matériel que vous expédieriez vous est demandé dans le questionnaire, le planning et les modalités d'expédition de vos colis vous seront communiqués de façon individuelle par le commissariat général.

Veuillez d'ores et déjà prendre en compte les consignes et informations suivantes :

- ✓ Evitez d'expédier sur le site des matériaux et matériels qui peuvent être acquis localement.
- ✓ Tout matériel ou équipement trop lourd à transporter ne sera autorisé que s'il est considéré comme une valeur ajoutée à l'exposition et nécessite une approbation spécifique.
- ✓ Les livraisons sur le parc Chanot devront faire l'objet d'un contrôle précis avec ouverture des colis avant la mise en stock dans le Hall 7 puis l'installation sur les EGN.
D'une part, cela permettra de vérifier l'état du matériel livré et de s'assurer que cela correspond bien à ce que vous aurez expédié.

Montage et démontage

Le planning de montage et démontage sera établi en fonction des spécificités de chacun. Veuillez d'ores et déjà prendre en compte le planning suivant, à confirmer plus en détails ultérieurement avec le Commissariat Général. Pour les porteurs de projets arrivant après le 4 septembre et/ou repartant avant le 11 septembre, l'installation se fera le matin avant ouverture au public et le départ se fera après fermeture au public.

	31/08	01/09	02/09	03/09	04/09 - 11/09	11/09	12/09
A M	Montage surfaces nues et semi-nues	Montage surfaces nues et semi-nues	« Move In » aménagement installations légères décoration	« Move In » aménagement installations légères décoration	Exploitation		Démontage des stands nécessitant des engins motorisés
P M	Montage surfaces nues et semi-nues	Montage surfaces nues et semi-nues	« Move In » aménagement installations légères décoration	17h : inauguration officielle		19h00 : fermeture au grand public Démontage jusqu'à 2h	Fin du démontage



Accréditation

En tant que Porteur de Projet participant à l'organisation du Congrès mondial de la Nature de l'UICN, vous allez devoir procéder à l'inscription de vos membres intervenant sur l'évènement. Cette inscription est obligatoire afin de recevoir un badge d'accès aux zones restreintes du site de l'évènement.

Pour cela, un référent inscription doit être nommé afin de coordonner les inscriptions de l'ensemble des membres de votre organisme ayant à intervenir sur le site du congrès.

Merci de nous fournir les coordonnées du référent inscription choisi via le questionnaire communiqué en indiquant : Structure / Nom / Prénom / Adresse e-mail / Téléphone avant le 9 juin.

Sans retour de votre part, notre interlocuteur principal sera désigné référent inscription par défaut sur la plateforme.

Si vous avez des prestataires ou sous-traitants ayant à intervenir sur le site du congrès, merci de nous indiquer via le questionnaire le nom de leur structure et de votre principal interlocuteur afin que nous les contactions à cet effet.

Une fois les coordonnées réceptionnées, un mail sera envoyé aux référents par l'Opérateur Professionnel du Congrès Live ! by GL Event comportant ses identifiants d'accès à la plateforme d'inscription ainsi que le détail de la procédure.

Le référent sera chargé d'enregistrer sur la plateforme les informations individuelles et photos d'identité de chaque membre de sa structure. Toutes les informations requises devront être enregistrées sur la plateforme avant le 15 juillet.

Pour information, en tant que participant à l'organisation du Congrès, votre participation à l'évènement est soumise à autorisation par les autorités nationales par un criblage de vos données personnelles. Ces données seront soumises aux procédures de contrôle de manière sécurisée conformément à l'arrêté « Grand Evènement » publié lors de la mise en place du Congrès mondial de la Nature et valable sur toute la durée de l'évènement. L'organisateur de l'évènement n'a aucun contrôle sur cette autorisation, et ne peut être tenu responsable en cas de refus d'entrée au Congrès. En cas de refus, votre structure en sera informée dès que possible.



Prochaines échéances

	Fiche technique et réponse au questionnaire	Envoi du guide technique et de la convention de mise à disposition	Réception des plans et PV feu	Rendez-vous téléphonique	Accréditation
9 juin 2021	Les Porteurs de Projet doivent retourner ces documents complétés et signés au Commissariat Général				
Courant juin		Le Commissariat Général envoie ces documents aux Porteurs de Projet			
Courant juin				Le Commissariat Général fixera des rendez-vous téléphoniques avec chaque Porteur de Projet après l'envoi du guide technique	
20 juin 2021			Les Porteurs de Projets doivent fournir les certificats de tous les matériaux utilisés et les plans de construction de leur stand		
15 juillet 2021					Les Porteurs de Projets et leurs prestataires devront avoir intégré les données sur le site de GL Events au plus tard à cette date

Montage et démontage

	31/08	01/09	02/09	03/09	04/09 - 11/09	11/09	12/09
A M	Montage surfaces nues et semi-nues	Montage surfaces nues et semi-nues	« Move In » aménagement installations légères décoration	« Move In » aménagement installations légères décoration	Exploitation		Démontage des stands nécessitant des engins motorisés
P M	Montage surfaces nues et semi-nues	Montage surfaces nues et semi-nues	« Move In » aménagement installations légères décoration	17h : inauguration officielle		19h00 : fermeture au grand public Démontage jusque 2h	Fin du démontage

